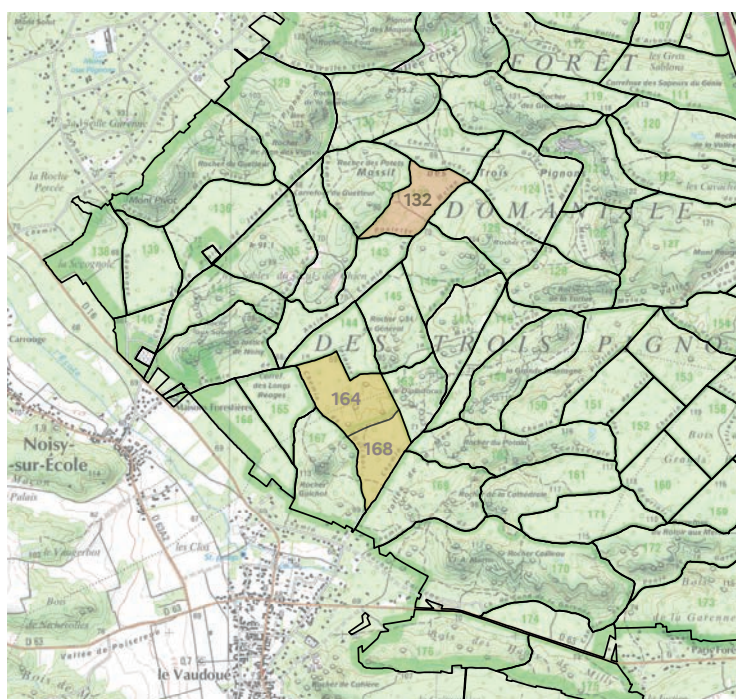


Forêt des Trois-Pignons

Des opérations sylvicoles prévues sur la forêt des Trois-Pignons

À partir du 14 mars 2022, l'Office national des forêts lancera deux opérations sylvicoles dans la forêt des Trois-Pignons, sur les communes de Noisy-sur-Ecole et du Vaudoué. Durant une semaine, elles vont concerner les parcelles 164 et 168 ainsi que la lande de la Poulette.



Zones concernées par l'intervention

- > Restauration de la lande de la Poulette (parcelle 132)
- > Implantation de cloisonnements de 4 mètres à intervalles réguliers (tous les 24 mètres pour la parcelle 168 et 40 m pour la parcelle 164)

Ces interventions ont été **préparées et décidées avec les élus** du Vaudoué, de Noisy-sur-Ecole et les **associations locales** (Amis de la forêt de Fontainebleau, Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, Collectif des Trois-Pignons...) lors de visites techniques (cf. encadré). Elles répondent à **deux objectifs différents** :

- **Restaurer et agrandir une lande présentant un intérêt écologique fort**

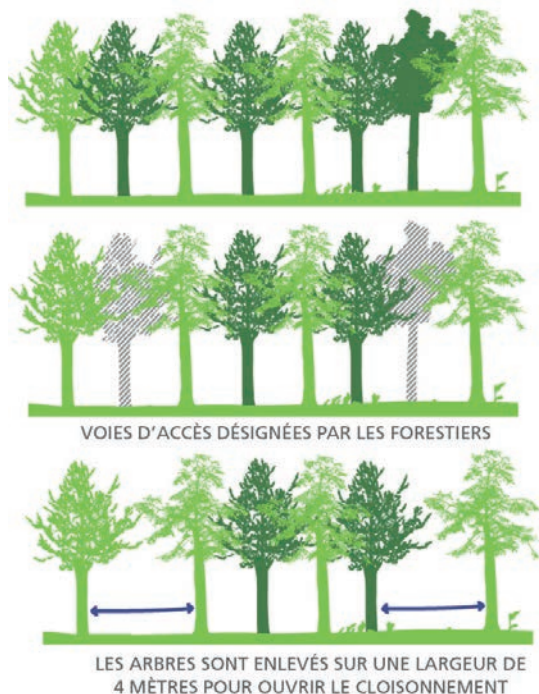
Située sur la parcelle 132, la lande de la Poulette avec sa végétation basse (bruyères, graminées), **abrite une faune et une flore spécifiques protégées** au titre de la directive européenne Natura 2000. Sans entretien, **la lande se reboise** puis disparaît progressivement. Pour la biodiversité, les conséquences sont directes puisque **certaines espèces protégées se trouvent menacées**. L'engoulement d'Europe, la fauvette pitchou ou encore l'alouette lulu figurent parmi elles.

Lorsque les arbres atteignent une certaine hauteur, **seule la coupe permet de conserver la richesse écologique de la lande**. Une fois la coupe terminée, les branches seront enlevées, favorisant le retour des bruyères et callunes, milieu favorable aux espèces évoquées.

- **Conduire une sylviculture durable dans les parcelles 164 et 168**

N'ayant connu aucune intervention depuis une dizaine d'années, les parcelles 164 et 168 nécessitent d'être **équipées de cloisonnements d'exploitation** (cf. verso). Généralisés depuis 15 ans selon les recommandations scientifiques, **ces accès réservés aux passages des tracteurs**, débardeurs et porteurs protègent les sols en évitant que les engins ne parcourent les parcelles de manière anarchique. Durant les phases sylvicoles ultérieures, ils **circuleront obligatoirement dessus sans s'en écarter**. Les intervalles entre les cloisonnements atteindront 24 mètres pour la parcelle 128 et 40 mètres pour la parcelle 124.

Organisation des interventions



Des **entrepreneurs en contrat avec l'ONF** réaliseront ces deux opérations. Le bucheronnage s'effectuera de façon manuelle pour l'ouverture des cloisonnements, complété par un grappin-scie sur la lande de la Poulette.

Toutes les dispositions seront prises pour garantir leur réalisation dans les meilleures conditions. Situées à proximité de zones résidentielles, elles **peuvent attirer l'attention du public** et occasionner des **désagréments temporaires** : bruit, passages des engins forestiers, ornières. Raisons pour lesquelles ils se **dérouleront dans le respect d'un règlement strict**, dont la remise en état des chemins est prévue à la fin.

Les bois récoltés, principalement des pins sylvestres et maritimes, seront **vendus dans le cadre de contrats d'approvisionnement** avec des entreprises nationales.

Ceux de **bonne qualité serviront en bois d'œuvre** pour l'industrie du sciage. Alors que les autres transformés en plaquettes forestières, contribueront à fournir, en circuit court, **les chaufferies bois d'Île-de-France**. Sur place, ils **resteront stockés en bord de route plusieurs semaines** avant d'y être transportés.

UN AN DE CONCERTATION SUR LA GESTION DE LA FORÊT DES TROIS-PIGNONS

Depuis un an, l'ONF a ouvert une concertation portant sur la gestion durable de la forêt des Trois-Pignons avec les élus du Vaudoué, de Noisy-sur-Ecole et les associations locales (amis de la forêt de Fontainebleau, association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, collectif des Trois-Pignons...). Durant ces rencontres, chacun a pu apporter sa vision sur la forêt, exprimer ses inquiétudes, comprendre les choix et les actions effectuées par l'ONF. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la forêt des Trois-Pignons a besoin d'être gérée. Une vision commune se dégage sur les actions sylvicoles envisagées dans la forêt, où la pérennité de la forêt face au changement climatique sera un enjeu majeur.

> **POUR EN SAVOIR PLUS** : www.onf.fr/vivre-la-foret/+146a

